

Rapport sur la situation financière 2023 de SC, SwissCaution SA

25 avril 2024

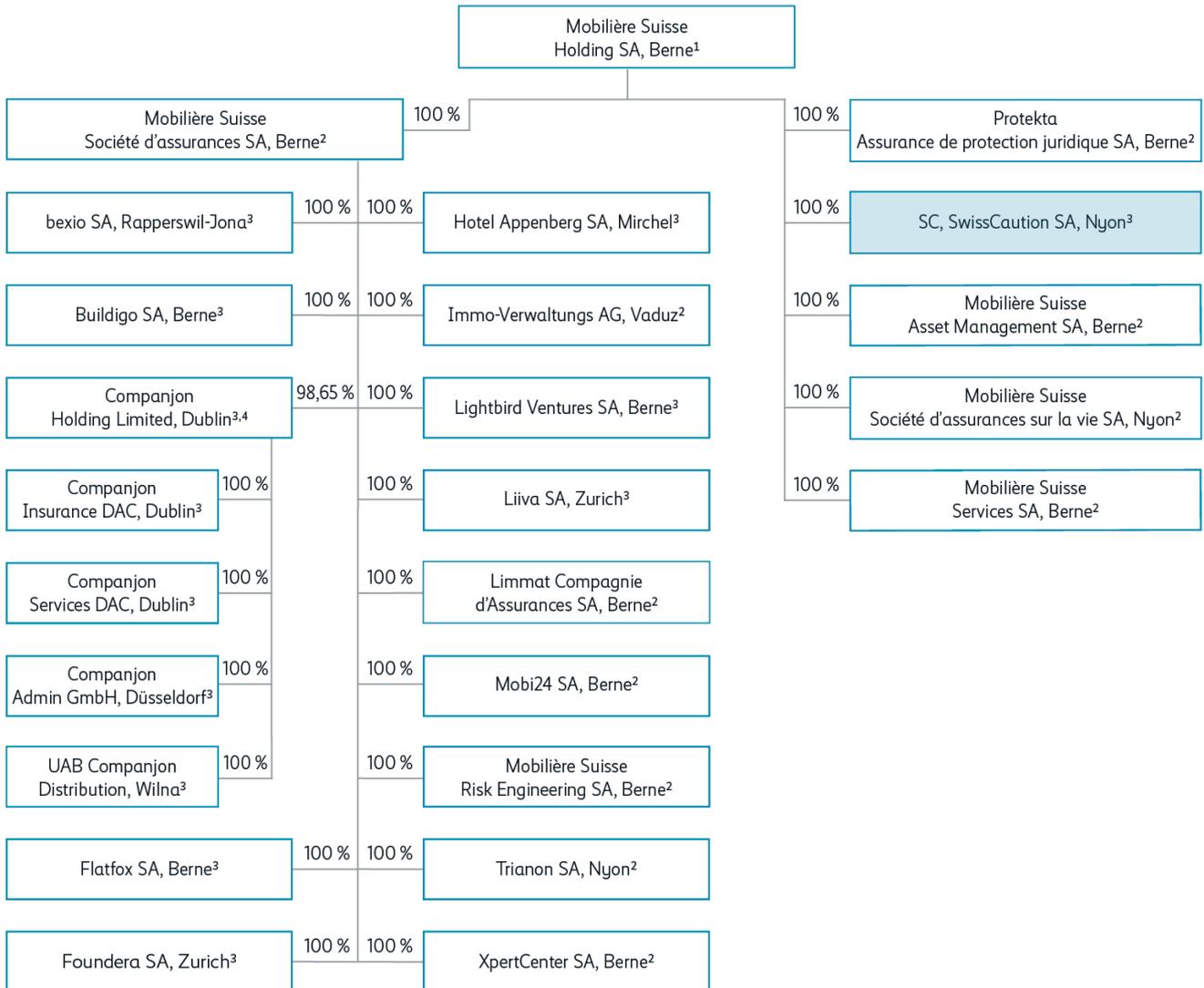
Table des matières

Introduction.....	3	
Condensé	4	
A	Activité de l'entreprise	5
A.1	Mission et objectifs de la société.....	5
A.2	Processus/transactions au sein du Groupe Mobilière pertinents pour SC, SwissCaution SA.....	6
A.3	Organe de révision externe	6
A.4	Principaux événements exceptionnels.....	6
B	Résultat de l'entreprise	7
B.1	Primes, coûts et sinistres	7
B.2	Produits et charges des placements de capitaux.....	8
B.3	Autres produits et charges notables	8
B.4	Résultat annuel	8
C	Gouvernance d'entreprise et gestion des risques.....	9
C.1	Conseil d'administration.....	9
C.2	Direction Générale.....	12
C.3	Gestion des risques	12
D	Profil de risque.....	14
D.1	Catégories de risques	14
D.2	Concentrations de risques	16
D.3	Mesures et instruments de réduction des risques	16
E	Évaluation	18
E.1	Actifs.....	18
E.2	Capitaux étrangers	20
F	Gestion du capital	22
F.1	Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital.....	22
F.2	Fonds propres.....	22
F.3	Principales modifications intervenues en 2023	22
F.4	Principales différences entre les fonds propres présentés dans le rapport de gestion et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur conforme au marché.....	22
G	Solvabilité.....	23
G.1	Capital porteur de risque.....	23
G.2	Capital cible	24
G.3	Excédent de couverture.....	26

Annexe

Introduction

SC, SwissCaution SA est une entreprise du Groupe Mobilière opérant sous sa propre raison sociale. SC, SwissCaution SA est une filiale à 100 % de la Mobilière Suisse Holding SA.



¹ Sont représentées dans le schéma les filiales et sous-filiales de Mobilière Suisse Holding SA dans lesquelles cette dernière détient une participation de plus de 50%.

² Entièrement intégrée

³ Autonome sur le plan opérationnel

⁴ La part des droits de vote est de 95,89%.

Les montants indiqués dans le présent rapport sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs. De légères différences d'arrondi peuvent également apparaître dans les pourcentages.

Condensé

Le cœur de métier de SC, SwissCaution SA est l'assurance caution pour la garantie de loyer. L'entreprise entend poursuivre sa croissance dans cette branche d'assurance et consolider sa position de leader du marché suisse. SC, SwissCaution SA opère exclusivement en Suisse.

Durant l'exercice sous revue, SC, SwissCaution SA est parvenue à maintenir sa position de leader du marché. Le volume des primes brutes a augmenté de 2.4 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 58.4 millions de CHF (exercice précédent: 57.0 millions de CHF), principalement du fait de la hausse des souscriptions. La variation des provisions techniques (-1.6 millions de CHF) a diminué par rapport à l'exercice précédent (-2.8 millions de CHF). Le résultat positif des placements de capitaux s'est élevé à 0.6 million de CHF au total (exercice précédent: 0.4 million négatif).

En 2023, le bénéfice de SC, SwissCaution SA s'élève à 21.8 millions de CHF (exercice précédent: 20.6 millions de CHF). Il comprend le résultat technique de 24.9 millions de CHF, le résultat positif des placements de 0.6 million de CHF, les autres charges financières de 0.3 million de CHF et les charges fiscales de 3.4 millions de CHF. Au 31 décembre 2023, SC, SwissCaution SA dispose d'une solide dotation en fonds propres, s'élevant à 63.7 millions de CHF (exercice précédent: 61.9 millions).

En tant que filiale de la Mobilière Suisse Holding SA, SC, SwissCaution SA reprend les normes et les principes de gestion des risques du Groupe Mobilière. Il s'ensuit que le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière, sont définis dans la politique de risque du Groupe. Cette dernière a donc valeur de directive d'ordre supérieur aux fins de l'évaluation interne des risques et des besoins en capital.

Au sein de SC, SwissCaution SA, le Risk Management est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, en qualité de propriétaire du risque. L'identification, l'évaluation, le pilotage et la surveillance des risques sont assurés principalement dans les secteurs opérationnels, au plus près des risques (1re composante). Le Risk Management et la Compliance soutiennent le Conseil d'administration et la Direction Générale dans toutes les questions liées à la gestion des risques, en tant que fonction centrale de contrôle des risques (2^e composante). Sur la base de procédures d'audit indépendantes et objectives, la Révision interne du Groupe Mobilière (3^e composante) assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités. Les risques encourus en relation avec les activités de l'entreprise sont analysés et évalués en fonction de sept catégories de risques: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques de liquidité, risques opérationnels, risques de réputation et risques stratégiques. La prise en compte active des risques liés à la durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe, selon ces sept catégories de risques.

Au sein de SC, SwissCaution SA, le système de contrôle interne comprend l'ensemble des procédures, méthodes et mesures prescrites à l'interne afin de garantir une sécurité appropriée en matière de risques liés à la conduite des affaires, en particulier par rapport à la fiabilité du reporting financier, au respect des lois et des prescriptions et à l'efficacité des processus métier. Le comité de pilotage assure la surveillance et le suivi des mesures dans le cadre du système de contrôle interne. Il surveille aussi régulièrement les principaux risques de compliance y compris les contrôles clés associés.

L'excédent de couverture passe de 49.5 millions de CHF au 1^{er} janvier 2023 à 57.6 millions de CHF au 1^{er} janvier 2024 principalement du fait de l'augmentation du capital porteur de risque qui passe de 48.5 millions de CHF à 57.9 millions de CHF au 1^{er} janvier 2024 et qui voit les actifs conformes au marché augmenter de 5.1 millions de CHF et les capitaux étrangers conformes au marché diminuer de 4.4 millions de CHF. Le capital cible s'élève à 0.3 million de CHF au 1^{er} janvier 2024 avec une variation de 1.4 millions de CHF par rapport à l'année précédente, influencée principalement par le risque de marché.

A Activité de l'entreprise

A.1 Mission et objectifs de la société

Le cœur de métier de SC, SwissCaution SA est l'assurance caution pour la garantie de loyer. L'entreprise entend poursuivre sa croissance dans cette branche d'assurance et consolider sa position de leader du marché suisse.

A.1.1 Directives stratégiques

La gestion stratégique de SC, SwissCaution SA repose sur les directives supérieures stratégiques de son actionnaire unique la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que sur la charte et sur les conditions-cadres internes arrêtées par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Politique de financement

Le Groupe Mobilière est indépendant et financièrement solide. Ses bénéfices doivent lui permettre d'assurer sa continuité et son développement en s'autofinançant, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés.

Politique de risque et de rendement

Les risques pris dans les affaires d'assurance technique et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management, ERM), ainsi que les compétences en la matière.

Les objectifs stratégiques de SC, SwissCaution SA sont la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de ses clients et des bénéficiaires, l'identification des profils de risque et de rendement et la préservation de la réputation de la société. Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et concrétiser la politique de risque, le Conseil d'administration élabore une stratégie de risque. Celle-ci définit la propension au risque de la société – dont dépendent ses besoins en capital-risque – ainsi que d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques importants.

Objectifs de rendement

Les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ils sont fixés et leur réalisation est mesurée, d'une part, selon des critères orientés profits et pertes et, d'autre part, en suivant une approche économique. Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement, qui sont déterminés de façon à garantir le financement des exigences en capital-risque.

Objectifs en matière de marché et de produits

SC, SwissCaution SA fournit des produits d'assurance caution pour la garantie de loyer dans toute la Suisse. Elle propose à ses clients des produits fiables, des prestations professionnelles de conseil, de vente et de règlement de sinistres, ainsi que des prestations et des services complémentaires répondant à leurs besoins spécifiques. Tous ces produits et prestations se distinguent par leur excellente qualité.

Objectifs en matière de personnel

En tant qu'employeur socialement responsable, SC, SwissCaution SA promeut les compétences et l'employabilité de ses collaborateurs.

A.1.2 Charte

- SC, SwissCaution SA a une croissance durable et rentable supérieure à celle du marché.
- Les clients sont au centre de ses activités. Ils bénéficient de services rapides et de haute qualité. L'agilité de SC, SwissCaution SA est un élément essentiel de sa stratégie.

A.1.3 Conditions-cadres internes

Les conditions-cadres internes concrétisent les directives supérieures stratégiques.

Canaux de distribution des produits et services

SC, SwissCaution SA distribue ses produits et services principalement sur les canaux suivants:

- Internet;
- régies immobilières;
- agences générales du Groupe Mobilière;
- La Poste Suisse.

Marque

SC, SwissCaution SA dispose de sa propre identité de marque.

Qualité du service

SC, SwissCaution SA fournit une qualité clairement perceptible. La qualité de ses processus contribue en outre à la qualité du service. Les processus sont optimisés en permanence, moyennant l'exploitation des possibilités offertes par la numérisation.

Innovation

SC, SwissCaution SA offre dans le cadre de la gestion de l'innovation du Groupe Mobilière un environnement propice à cette dernière. L'entreprise applique des idées créatives et des solutions inédites en matière de produits, de processus, de contacts clients et de modèles d'affaires.

Technologie

Dotée d'une architecture sûre et axée sur le long terme, SC, SwissCaution SA se sert de technologies modernes soigneusement choisies. Les innovations d'importance stratégique s'appuient en outre toujours sur les technologies les plus récentes développées en interne ou externalisées.

Répartition des ressources

SC, SwissCaution SA est exposée à des risques principalement dans les affaires d'assurance technique. Les placements de capitaux visent surtout à préserver sa solvabilité.

Capital humain

SC, SwissCaution SA se conçoit comme un employeur recherché et inspirant qui est pleinement conscient de ses responsabilités sociales et sociétales, qui favorisent un environnement capable à la fois d'attirer les candidats potentiels et de fidéliser les employés.

A.2 Processus/transactions au sein du Groupe Mobilière pertinents pour SC, SwissCaution SA

À la fin de l'exercice sous revue, plusieurs contrats de facturation interne des coûts étaient en vigueur entre SC, SwissCaution SA et les sociétés du Groupe. Il s'agit pour l'essentiel de prestations relevant des domaines suivants: gestion de fortune, finances, actuariat, ressources humaines ainsi que coûts de locaux, de projets et informatiques.

A.3 Organe de révision externe

L'organe de révision externe de SC, SwissCaution SA pour l'exercice 2023 est KPMG SA, Lausanne.

A.4 Principaux événements exceptionnels

L'environnement économique et géopolitique est resté stimulant en 2023, marqué par une croissance économique étonnamment solide, bien qu'en recul, par la baisse de l'inflation et par le maintien d'une politique monétaire restrictive. La guerre en Ukraine s'est poursuivie et le conflit au Proche-Orient a atteint un nouveau niveau d'escalade avec l'attaque du Hamas contre Israël en automne. La fin de la guerre au Proche-Orient et les conséquences pour la région sont actuellement incertaines. En revanche, la pénurie d'électricité tant redoutée ne s'est pas produite.

B Résultat de l'entreprise

B.1 Primes, coûts et sinistres

SC, SwissCaution SA propose des assurances caution pour la garantie de loyer aux particuliers et aux entreprises.

Volume de primes

en millions de CHF

	2023	2022
Primes brutes	58.4	57.0
Primes pour propre compte	58.4	57.0
Variation des reports de primes pour propre compte	-0.4	-0.7
Total primes acquises pour propre compte	58.1	56.4
Produits des recouvrements sur sinistres	12.2	13.6
Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	0.0
Total des produits de l'activité technique d'assurance	70.2	69.9

Charges résultant des opérations d'assurance

en millions de CHF

	2023	2022
Charges des sinistres (montants payés bruts)	-17.0	-18.3
Variation des provisions techniques	-1.6	-2.8
Total des charges des sinistres pour propre compte	-18.6	-21.1
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-26.8	-24.3
Total des charges de l'activité technique	-45.4	-45.5

Le volume des primes brutes a augmenté de 2.4 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 58.4 millions de CHF. Cette augmentation s'explique principalement par une croissance des souscriptions.

La variation des provisions techniques (-1.6 millions de CHF) a diminué par rapport à celle observée au cours de l'exercice précédent (-2.8 millions de CHF).

B.2 Produits et charges des placements de capitaux

Produits/charges des placements de capitaux

en millions de CHF

	2023	2022
Titres à revenu fixe	0.3	0.0
Actions	1.0	1.2
Autres placements de capitaux	0.5	0.4
Total des produits des placements de capitaux	1.7	1.6
Titres à revenu fixe	-0.2	-0.1
Actions	-0.7	-1.2
Autres placements de capitaux	-0.2	-0.7
Total des charges des placements de capitaux	-1.1	-2.0
Résultat des placements	0.6	-0.4

Au total, SC, SwissCaution SA a enregistré en 2023 un résultat des placements de capitaux d'un montant de 0.6 million de CHF, contre -0.4 million de CHF l'exercice précédent.

B.3 Autres produits et charges notables

Les comptes annuels 2023 ne présentent pas d'autres produits et charges notables.

B.4 Résultat annuel

En 2023, le bénéfice de SC, SwissCaution SA est de 21.8 millions de CHF contre 20.6 millions de CHF l'exercice précédent. Il comprend le résultat technique de 24.9 millions de CHF, le résultat des placements de 0.6 million de CHF, les autres charges financières de 0.3 million de CHF et les charges fiscales de 3.4 millions de CHF.

C Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

La présidence du Conseil d'administration de SC, SwissCaution SA était assurée par un membre du Comité de direction du Groupe Mobilière jusqu'à fin novembre 2023. Fin novembre 2023, Sven Rump a pris sa retraite et a quitté la Mobilière. Conformément au règlement d'organisation de SC, SwissCaution SA, le Conseil d'administration a délégué la gestion de la société au directeur général de SC, SwissCaution SA.

C.1 Conseil d'administration

		Année de naissance	Membre depuis	élu jusqu'en
Sven Rump, Bern	Président	1958	2022	2023
Philippe Genoud, Marsens	Vice-président	1978	2022	2023
Karin Baltisberger, Zurich	Membre	1983	2022	2023
Alwin Meyer, Winterthur	Membre	1972	2022	2023
Philippe Paillard, Ste-Croix	Membre	1970	2023	2023

En date du 1^{er} février 2023 l'assemblée générale a décidé d'élire Monsieur Philippe Paillard au Conseil d'administration. Pour le reste, la composition du Conseil d'administration est restée inchangée en 2023.

Le Conseil d'administration a siégé à trois reprises.

Au 1^{er} janvier 2024, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Sven Rump

Président

Formation

Ingénieur en génie mécanique, EPF Zurich; UCLA Graduate School of Management, Los Angeles; CFA (Chartered Financial Analyst).

Parcours professionnel

1982-1985	ABB, ingénieur client spécialiste des turbines
1987-1990	JP Morgan., spécialiste marchés dérivés
1990-1999	Vontobel, responsable Titres à revenu fixe
1999-2014	DWS, CEO suisse, responsable du portefeuille global de gestion des risques
2014-2023	Groupe Mobilière, responsable Asset Management
Depuis le 1 ^{er} Dec. 2023	Retraité

Mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Credit Exchange AG, Zurich; Vice-président du Conseil d'administration de Swiss Entrepreneurs AG, Zurich; Membre du Conseil de fondation de la Fondation humanitaire de la CRS, Berne

Philippe Genoud

Vice-président

Formation

Titulaire d'une licence en droit. Titulaire du brevet d'avocat du canton de Fribourg (2006).

Parcours professionnel

2007-2008	Groupe Mobilière, juriste service des sinistres
2008-2011	Groupe Mobilière, responsable sinistres spéciaux RC et Mobilité, marché centre
2011-2014	Groupe Mobilière, responsable sinistres spéciaux RC et Mobilité
2014-2019	Protekta Rechtsschutz-Versicherung AG, directeur général
2019-2021	Trianon SA, directeur général
Depuis octobre 2021	Groupe Mobilière, Responsable de sinistres

Mandats

Membre du Conseil d'administration de Carvolution AG, Bannwil

Karin Baltisberger

Membre

Formation

Titulaire d'un Bachelor of Arts en Etudes de la Communication de la Zürcher Hochschule in Winterthur (ZHW).

Parcours professionnel

2006-2010	BLICK Gruppe, journaliste
2010-2015	BLICK Gruppe, en dernier lieu responsable du département Informations
2015-2019	Groupe Mobilière, responsable de la communication d'entreprise, membre du Comité de direction du Groupe Mobilière
2017-2023	Groupe Mobilière, responsable Digital Business & Partner Management, membre du Comité de direction du Groupe Mobilière
Depuis 2023	Karin Baltisberger Kommunikation, Propriétaire, Directeur général; Yoga Journaling GmbH, Propriétaire, Directeur général; Oxadi AG, Responsable de la Communication

Mandats

-

Alwin Meyer

Membre

Formation

Titulaire d'une licence en économie, spécialisation Banking de l'Université de St-Gall.

Parcours professionnel

1999-2001	Jaeger & Partner a SunGard Company, consultant risque
2002-2002	AlmafinJaeger a SunGard Company, gestionnaire de produit
2003-2005	BancWare a SunGard Company, gestionnaire ventes
2006-2008	SunGard Financial Systems, responsable ventes de l'unité «BancWare» EMEA
2009-2011	SunGard Financial Systems, directeur des ventes de l'unité «Ambit Risk & Performance»
2012-2015	SunGard Financial Systems, chef des opérations (COO) de l'unité «Ambit Risk & Performance»
Depuis 2015	swisspeers AG, cofondateur et directeur général (CEO)

Mandats

-

Philippe Paillard

Membre

Formation

Conseiller financier avec Brevet Fédéral.

Parcours professionnel

1993-2003	La Mobilière à Yverdon-les-Bains, Mandataire commercial, fondé de pouvoir et Remplacant de l'agent général
2004-2009	La Mobilière à Nyon, Agent général adjoint
2010-2015	La Mobilière à Genève, Agent général adjoint
Depuis 2016	La Mobilière à Crissier, Agent général

Mandats

Fondation du CIMA (Centre international de la mécanique d'art - Sainte-Croix)

C.2 Direction Générale

Patrick Oltramare

Formation

Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg et du brevet d'avocat du canton de Genève.

Parcours professionnel

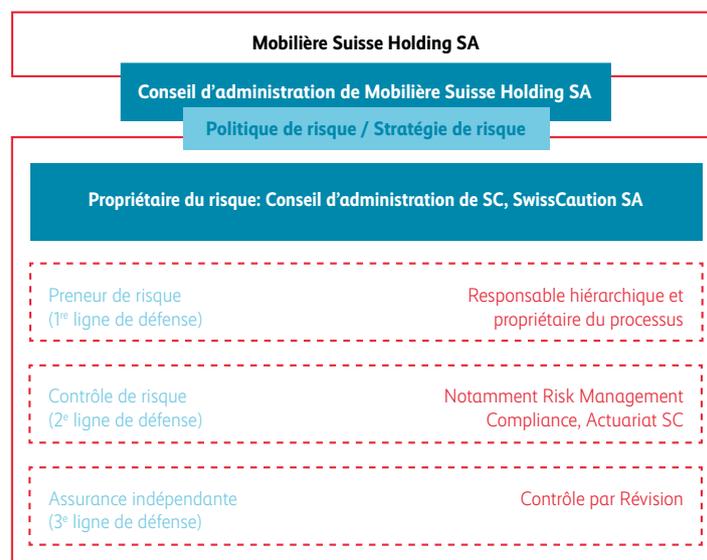
2002 – 2004	Avocat au sein de l'étude Bär & Karrer SA
2004	Avocat au sein du cabinet Clifford Chance US LLP
2005 – 2007	Avocat au sein de l'étude Lenz & Staehlin SA
2007 – 2009	Senior Business Project Manager au sein du Credit Suisse
2009 – 2012	Vice-président d'Alcotra SA
2013	Conseiller d'entreprise indépendant
2014 – 11 oct. 2016	Partenaire chez GO Kapital SA
Depuis le 12 oct. 2016	Directeur général de SC, SwissCaution SA

Mandats

Membre du Conseil d'administration de SMART HOME SA, Gland; Membre du Conseil d'administration de GO One AG, Hergiswil NW; Membre du Conseil d'administration de GO Kapital AG, Hergiswil NW; Membre du Conseil de fondation de la Fondation pour les Enfants Extraordinaires, Genève; Membre du Conseil de fondation de la Fondation pour l'Innovation Technologique (FIT), Ecublens

C.3 Gestion des risques

L'Enterprise Risk Management (ci-après: ERM) repose sur un modèle à trois composantes ayant chacune une fonction qui lui est propre: preneur de risque (1^{re} composante), contrôle des risques (2^e composante) et assurance indépendante (3^e composante).



Au sein de SC, SwissCaution SA, le Risk Management est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, en qualité de propriétaire du risque.

L'identification, l'évaluation, le pilotage et la surveillance des risques sont assurés principalement dans les secteurs opérationnels, au plus près des risques (1^{re} composante).

Le Risk Management et la Compliance soutiennent le Conseil d'administration et la Direction Générale dans toutes les questions liées à la gestion des risques, en tant que fonctions centrales de contrôle des risques (2e composante). Ils mettent à disposition les méthodes et instruments de pilotage des risques, surveillent le respect des directives stratégiques et de politique commerciale ainsi que des prescriptions légales. Ils vérifient l'efficacité des contrôles clefs mis en place par la 1re ligne de défense. Ils créent la transparence nécessaire en produisant les informations de gestion pertinentes sur la situation en matière de risques et de capital.

De plus, l'Actuariat, le Risk Management de l'Asset Management ainsi que les responsables de sujets au niveau du Groupe remplissent une fonction importante dans le cadre de la conception de l'ERM.

Enfin, sur la base de procédures d'audit indépendantes et objectives, la Révision interne du Groupe Mobilière (3e composante) assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités.

C.3.1 Politique de risque

En tant que filiale de la Mobilière Suisse Holding SA, SC, SwissCaution SA reprend les normes et les principes de gestion des risques du Groupe Mobilière. Il s'ensuit que les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière, sont définis dans la politique de risque du Groupe. Cette dernière a donc valeur de directive d'ordre supérieur aux fins de l'évaluation interne des risques et des besoins en capital. Les objectifs suivants y sont définis:

- protéger la base de fonds propres,
- identifier les profils de risque et de rendement,
- protéger la réputation.

Les risques courus en relation avec les activités de l'entreprise sont analysés et évalués en fonction des sept catégories de risques suivantes: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques de liquidités, risques opérationnels, risques de réputation et risques stratégiques. Les analyses et les évaluations sont réalisées à l'aide de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives. La prise en compte active des risques liés à la durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe, selon ces sept catégories de risques.

C.3.2 Stratégie de risque

La stratégie de risque de SC, SwissCaution SA validée par le Conseil d'administration de SwissCaution et mise en œuvre par la Direction Générale, définit la propension au risque – dont dépendent les besoins en capital – et donne d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques importants. Ces directives portent notamment sur la limitation des risques qui, s'ils se réalisaient, ne menaceraient pas nécessairement l'existence de l'entreprise, mais pourraient néanmoins entamer durablement la confiance des clients, des collaborateurs et du public.

C.3.3 Système de contrôle interne

Au sein de SC, SwissCaution SA, le système de contrôle interne (ci-après: SCI) comprend l'ensemble des procédures, méthodes et mesures prescrites à l'interne afin de garantir une sécurité appropriée en matière de risques liés à la conduite des affaires, notamment en ce qui concerne la fiabilité du reporting financier, le respect des lois, des prescriptions et l'efficacité des processus métier. Le comité de pilotage (ci-après: COPIL) assure la surveillance et le suivi des mesures dans le cadre du SCI et veille à une gestion des risques efficace, concrète et documentée. Les risques opérationnels sont régulièrement évalués et des mesures sont prises pour minimiser et solutionner les risques auxquels la société pourrait se retrouver confrontée. Le COPIL surveille aussi régulièrement les principaux risques de compliance, y compris les contrôles clés associés.

D Profil de risque

D.1 Catégories de risques

La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques, selon les catégories de risques définies. Les risques importants évalués par SC, SwissCaution SA se subdivisent comme suit:

D.1.1 Risque technique

Par risque technique (incluant le risque de tarification et/ou le risque de réserve), on entend le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions sur le plan de la survenance, du montant ou du calendrier.

Risque technique

en millions de CHF

1.1.2024

1.1.2023

Risque technique

4.2

4.3

Le montant présenté au titre du risque technique au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque technique.

D'autres informations sont présentées au chapitre [G «Solvabilité»](#).

D.1.2 Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières, biens immobiliers ou taux d'intérêt).

Risque de marché

en millions de CHF

1.1.2024

1.1.2023

Risque de marché

6.8

5.5

Le montant présenté au titre du risque de marché au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque de marché.

D'autres informations sont présentées au chapitre [G «Solvabilité»](#).

D.1.3 Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend le risque de subir des pertes économiques lorsqu'une contrepartie ou un autre débiteur n'est plus à même de tenir ses engagements (risque de défaillance).

Risque de crédit

en millions de CHF

1.1.2024

1.1.2023

Risque de crédit

6.3

6.3

Le montant présenté au titre du risque de crédit au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque de crédit.

D'autres informations sont présentées au chapitre G «Solvabilité».

D.1.4 Risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend le risque de pertes lié à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes, ou encore à des événements extérieurs. En font également partie le risque juridique et le risque de compliance.

Les risques opérationnels sont gérés de manière systématique et appropriée, afin de prévenir ou de déceler les dommages économiques et d'assurer la régularité et la fiabilité des opérations et du reporting financier. Ils sont identifiés à l'aide de contrôles clés appropriés.

D.1.5 Risque de liquidités

Par risque de liquidités, on entend l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités opérationnelles, d'investissement ou de (re)financement, l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus.

Compte tenu du modèle d'affaires de SwissCaution et de la crise sanitaire, les exigences à satisfaire en matière de pilotage des liquidités ont été revues et tiennent compte d'une hausse potentielle des sinistres notamment pour les baux commerciaux. Le risque de liquidité de SwissCaution est considéré comme très faible.

D.1.6 Risque stratégique

Par risque stratégique, on entend le risque découlant de la prise de décisions stratégiques erronées, de la mise en œuvre inappropriée de décisions ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise.

L'analyse stratégique de l'entreprise et de son environnement ainsi que l'estimation des chances à saisir et des risques encourus servent de bases décisionnelles à l'établissement de la stratégie d'entreprise. Des risques stratégiques importants sont régulièrement évalués, surveillés et pilotés par le COPIL et la Direction Générale.

D.1.7 Risque de réputation

Par risque de réputation, on entend le risque d'une perte d'image et, par conséquent, d'une diminution de la valeur de SC, SwissCaution SA, se répercutant ensuite sur la valeur du Groupe Mobilière. Ce risque peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements professionnels inadéquats, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente.

La réputation de l'entreprise est un facteur de succès fondamental et doit le rester. Les collaborateurs sont conscients que la bonne réputation de leur entreprise et du Groupe Mobilière peut subir des dommages et agissent par conséquent de manière à la préserver.

Actuellement, des risques de réputation sont pris en relation avec l'image de marque. Ils peuvent se réaliser en cas de publications incorrectes, d'absence de réaction face à des avis négatifs concernant SC, SwissCaution SA, d'inobservation de mesures de communication et de marketing, ou de manquements aux règles régissant l'identité d'entreprise.

D.2 Concentrations de risques

Les concentrations de risques résultent soit d'un seul risque important, soit d'une agrégation importante de risques interdépendants du fait qu'ils ont une cause ou un générateur commun.

D.2.1 Concentration géographique

Les concentrations de risques sont jugées minimales dans l'ensemble, même si une concentration géographique de risques découle du fait que les activités de l'entreprise se limitent au marché suisse.

D.2.2 Concentration de risques d'assurance

Le danger de concentration de risques d'assurance est jugé très faible, car la somme d'assurance stipulée dans chaque contrat ne représente qu'un petit montant par rapport à l'ensemble du portefeuille et aucun cumul d'événements n'est à redouter.

D.2.3 Concentration de risques de marché et de crédit

La politique de placement du Groupe Mobilière prévoit une diversification appropriée des placements de capitaux. Elle est mise en œuvre par la stratégie de placement définie annuellement.

D.3 Mesures et instruments de réduction des risques

D.3.1 Good Corporate Governance

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA, avec sa politique de risque à l'échelle du Groupe, et le Conseil d'administration de SC, SwissCaution SA, avec sa stratégie de risque annuelle, ont posé des jalons essentiels pour la conception de l'ERM. Le code de conduite édicté par le Conseil d'administration du Groupe Mobilière, valable pour toutes les sociétés du groupe, pose les bases d'une compréhension uniforme de la compliance par tous les collaborateurs. Le respect du code de conduite permet de garantir la confiance, la sécurité, la transparence et de protéger la bonne réputation. Des directives permettent de garantir une gestion appropriée des risques.

D.3.2 Tests de résistance et analyses de scénarios

SC, SwissCaution SA suit une approche prospective en procédant à des analyses de scénarios dans le cadre du SST. Elle appréhende ainsi plus clairement son exposition aux risques et recueille des informations utiles au pilotage de ses activités, en particulier sur sa solidité dans des conditions extrêmes.

D.3.3 Gestion des crises et de la continuité des activités

Avec son système de gestion des crises et de la continuité des activités, SC, SwissCaution SA est préparée pour poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires et pour limiter les conséquences de perturbations graves de ses activités ordinaires.

En période de pandémie et de guerre en Ukraine, ainsi que dans la situation actuelle de pénurie d'électricité, l'organisation éprouvée, qui se forme en fonction de l'urgence et de l'effort de coordination comme un centre de coordination, une task force ou une cellule de crise, soutient la Direction Générale. Les thèmes correspondants sont ainsi pilotés de manière centralisée et gérés de manière appropriée.

D.3.4 Couverture de réassurance

SC, SwissCaution SA opère pour l'essentiel dans le domaine de l'assurance caution pour la garantie de loyer. Compte tenu de l'homogénéité de son portefeuille et du peu de risques qu'il présente, ainsi que du fait que la somme d'assurance de chaque contrat est peu élevée par rapport à l'ensemble du portefeuille, l'entreprise n'a actuellement pas besoin de couverture de réassurance.

E Évaluation

Explications relatives au bilan conforme au marché au 31 décembre 2023.

E.1 Actifs

Valeur conforme au marché des actifs

en millions de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Titres à revenu fixe	42.6	36.6
Prêts	17.4	16.9
Actions	13.4	9.6
Autres placements	10.8	11.8
Créances sur les instruments financiers dérivés	0.2	0.1
Autres actifs	33.8	38.1
Total valeur conforme au marché des actifs	118.2	113.1

Dans le bilan établi à des fins de solvabilité, tous les actifs sont évalués à la valeur conforme au marché. Les différences d'évaluation des actifs du bilan conforme au Code des obligations (CO) par rapport au bilan conforme au marché résultent des titres à revenu fixe, des prêts, des actions, des autres placements et des autres actifs.

E.1.1 Titres à revenu fixe

Évaluation conforme au marché

Pour les titres à revenu fixe – en particulier les obligations –, les valeurs observées sur le marché sont prises en considération.

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les titres à revenu fixe sont évalués conformément aux dispositions de l'art. 110 de l'ordonnance sur la surveillance (OS), à savoir d'après la méthode d'amortissement linéaire des coûts.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 1.0 million de CHF à l'évaluation selon le CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 2.6 millions de CHF à l'évaluation selon le CO).

E.1.2 Prêts

Évaluation conforme au marché

Les valeurs proches du marché des prêts sont calculées selon la méthode DCF. Des taux d'intérêts ajustés en fonction des risques et conformes aux conditions du marché sont utilisés pour l'actualisation.

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les prêts sont évalués à la valeur nominale moins les ajustements d'évaluation.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 0.6 million de CHF à l'évaluation selon le CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 1.1 million de CHF à l'évaluation selon le CO).

E.1.3 Actions

Évaluation conforme au marché

Les actions sont portées au bilan à la valeur actuelle.

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les actions sont évaluées d'après le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au maximum au coût d'acquisition ou au prix de marché le plus bas.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 1.5 million de CHF à l'évaluation selon le CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 0.6 millions de CHF à l'évaluation selon le CO).

E.1.4 Autres placements

Évaluation conforme au marché

Pour les autres placements (fonds de placement et matières premières), les valeurs observées sur le marché sont utilisées. Si aucune valeur actuelle déterminée par des tiers indépendants n'est disponible pour les instruments de capitaux propres non cotés, ceux-ci sont évalués au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements d'évaluation nécessaires.

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les autres placements sont évalués d'après le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au maximum au coût d'acquisition ou au prix de marché le plus bas.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 0.5 million de CHF à l'évaluation selon le CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 0.3 million de CHF à l'évaluation selon le CO).

E.1.5 Créances sur instruments financiers dérivés

Évaluation conforme au marché

Les créances sur instruments financiers dérivés sont valorisées sur la base du cours journalier de marché.

Évaluation conforme au CO

La valeur actuelle n'est pas prise en compte pour les options put stratégiques.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, il n'y avait pas de différence d'évaluation entre l'évaluation conforme au marché et l'évaluation conforme au CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était supérieure de 0.02 million de CHF à l'évaluation selon le CO).

E.1.6 Autres actifs

Évaluation conforme au marché et évaluation conforme au CO

Les autres actifs (liquidités, créances monétaires, créances, autres actifs) sont évalués à la valeur nominale.

De plus, les créances dues par les preneurs d'assurance sont évaluées à la valeur conforme au marché, en escomptant les paiements attendus des preneurs d'assurance aux taux sans risque.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 0.4 million de CHF à l'évaluation selon le CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 0.8 million de CHF à l'évaluation selon le CO).

E.2 Capitaux étrangers

Valeur conforme au marché des passifs

en millions de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Meilleure valeur estimative des engagements d'assurance	4.6	6.7
Montant minimum	2.3	2.3
Autres engagements	33.3	35.7
Total valeur proche du marché des capitaux étrangers	40.3	44.7

Dans le bilan établi à des fins de solvabilité, les engagements d'assurance et les autres engagements sont évalués à la valeur conforme au marché. Les différences d'évaluation des passifs du bilan conforme au CO par rapport au bilan proche du marché résultent des engagements d'assurance.

E.2.1 Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et Montant minimum

Évaluation conforme au marché

La valeur conforme au marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance se compose des provisions techniques nécessaires et des autres provisions techniques. Elle est escomptée avec la courbe des taux sans risque. En ajoutant le montant minimum, on obtient la valeur conforme au marché des engagements d'assurance. Les éléments qui compensent les engagements d'assurance sont expliqués ci-dessous.

Les provisions techniques nécessaires – ou la valeur estimative la meilleure possible des provisions – à une date de référence donnée correspondent aux estimations non biaisées des paiements nominaux de sinistres qui interviendront après la date de référence pour l'ensemble des sinistres survenus jusqu'à cette date. Elles incluent aussi les frais de traitement des sinistres. Les provisions techniques nécessaires se composent des provisions pour sinistres en cours et des Unexpired Risk Reserves.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées à l'aide de triangles de liquidation et de processus actuariels usuels dans la branche; ce faisant, le portefeuille dans son ensemble est réparti en sous-portefeuilles les plus homogènes possible, autrement dit présentant des caractéristiques de liquidation comparables. Pour le SST, les modèles de paiement sont déterminés au moyen des triangles de liquidation agrégés «Finances et caution».

L'Unexpired Risk Reserve comprend les reports de primes statutaires conformes au CO, c'est-à-dire les parts de primes déjà émises mais non encore acquises et qui servent à couvrir les sinistres qui n'ont pas encore été encourus ainsi que leurs coûts pour des risques déjà souscrits. Ces primes attendues, non encore acquises, sont mises en rapport avec les sinistres et les coûts attendus. Les gains et pertes attendus des primes non acquises sont donc, conformément au SST, désormais inclus dans le RTK au 31 décembre 2023.

Le montant minimum est le coût du capital porteur de risque résiduel au terme de l'exercice pour les sinistres qui n'ont pas encore pu être réglés ou n'ont pu l'être qu'en partie. Lors de la détermination du montant minimum, le risque global résultant des risques résiduels d'assurance, de marché et de crédit est calculé pour chaque future année de traitement de ces sinistres. La somme obtenue est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6 %, cela en présumant qu'un hypothétique bailleur de fonds devrait être indemnisé des risques qu'il prendrait à un taux dépassant de 6 % le taux sans risque.

Le montant minimum au 31 décembre 2023 s'élevait à 2.3 millions de CHF (exercice précédent: aussi 2.3 millions de CHF).

Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les provisions techniques sont évaluées conformément au plan d'exploitation soumis à la FINMA et approuvé par celle-ci. Le plan d'exploitation repose sur la circulaire 2008/42 «Provisions – assurances dommages», qui exige des provisions techniques suffisantes, constituées des provisions nécessaires et des provisions pour fluctuations.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2023, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 14.2 millions de CHF à l'évaluation selon le CO (l'année précédente, l'évaluation conforme au marché était inférieure de 10.2 millions de CHF à l'évaluation selon le CO).

Les écarts d'évaluation des capitaux étrangers entre le bilan selon le CO et le bilan conforme au marché résultent:

- de l'effet d'escompte sur les provisions nécessaires actualisées avec la courbe des taux sans risque,
- de la suppression de la réserve pour fluctuations qui ne figure pas au bilan à la valeur conforme au marché,
- de l'évaluation économique des provisions pour reports de primes vers l'Unexpired Risk Reserve, et
- du montant minimum.

E.2.2 Autres engagements**Évaluation conforme au marché et évaluation conforme au CO**

En règle générale, les autres engagements sont évalués à la valeur nominale.

Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Il n'y a pas de différence d'évaluation entre le bilan conforme au CO et celui conforme au marché.

F Gestion du capital

F.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

SC, SwissCaution SA a pour objectif d'assurer durablement le financement de ses affaires d'assurance par ses propres moyens. Elle applique à cet effet une stratégie à long terme qui prévoit notamment que les risques encourus soient toujours proportionnés aux fonds propres.

F.2 Fonds propres

Au 31 décembre 2023, les fonds propres de SC, SwissCaution SA conformément au CO se composaient comme suit:

Fonds propres bilan

en millions de CHF

	31.12.2023	31.12.2022
Capital-actions	3.0	3.0
Réserves légales issues du bénéfice	1.5	1.5
Bénéfice résultant du bilan	59.2	57.4
- Report de bénéfice	37.4	36.8
- Bénéfice annuel	21.8	20.6
Total fonds propres	63.7	61.9

F.3 Principales modifications intervenues en 2023

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF

	Capital- actions	Réserves légales issues du bénéfice	Bénéfice résultant du bilan	Fonds propres
Etat au 31.12.2022	3.0	1.5	57.4	61.9
Versement de dividendes	0.0	0.0	-20.0	-20.0
Bénéfice annuel	0.0	0.0	21.8	21.8
Etat au 31.12.2023	3.0	1.5	59.2	63.7

F.4 Principales différences entre les fonds propres présentés dans le rapport de gestion et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur conforme au marché

Différence d'évaluation des fonds propres

en millions de CHF

	CO 31.12.2023	Ecarts d'évaluation	Valeur conforme au marché 31.12.2023
Fonds propres	63.7	14.2	77.9

Au 31 décembre 2023, la différence entre les fonds propres évalués conformément au CO et celle entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur conforme au marché s'élevait à 14.2 millions de CHF. L'essentiel de cette différence d'évaluation résulte des provisions techniques (valeur estimative la meilleure possible, c'est-à-dire sans montant minimum), à hauteur de 16.5 millions de CHF.

G Solvabilité

Remarque préliminaire

SC, SwissCaution SA calcule sa solvabilité sur la base du modèle standard. Les indicateurs SST calculés au 1^{er} janvier 2024 correspondent à ceux transmis à la FINMA dans le cadre du reporting SST.

Des indications sur le capital porteur de risque et le capital cible de la période précédente figurent en outre dans l'annexe du présent rapport. Ces indications correspondent à celles transmises à la FINMA en 2023 calculées sur la base du modèle standard.

La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente figurant dans l'annexe (jour de référence: 1^{er} janvier 2023). Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue (jour de référence: 1^{er} janvier 2024).

La loi révisée sur la surveillance des assurances et l'ordonnance révisée sur la surveillance sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les chiffres clefs SST ci-dessous, y compris ceux de l'année précédente, tiennent compte des bases légales adaptées. Les chiffres au 1^{er} janvier 2024 correspondent à ceux remis à la FINMA dans le cadre du rapport SST.

G.1 Capital porteur de risque

Capital porteur de risque

en millions de CHF

	1.1.2024	1.1.2023
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	77.9	68.5
Déductions	-20.0	-20.0
Instruments de capital amortisseurs de risque du tier 1 imputés au capital de base	0.0	0.0
Capital de base	57.9	48.5
Capital complémentaire	0.0	0.0
Capital porteur de risque	57.9	48.5

La différence entre les actifs et le capital étranger en valeur conforme au marché augmente de 9.5 millions de CHF (+14 %) en raison de:

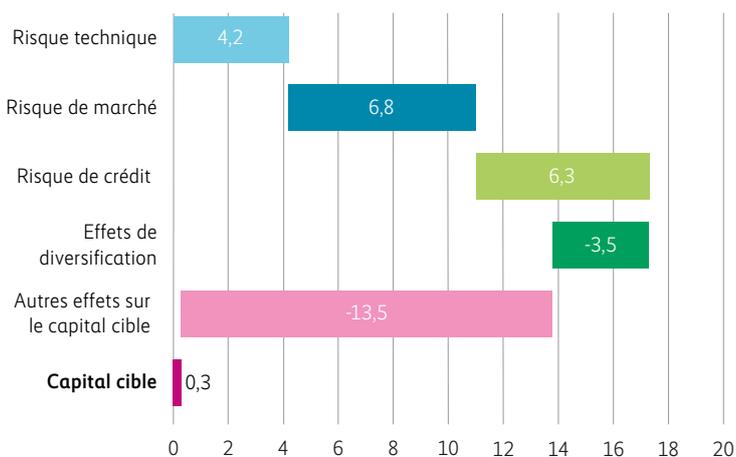
- L'augmentation des actifs conformes au marché de 5.1 millions de CHF (+4 %) ;
- la diminution de la valeur conforme au marché des capitaux étrangers de 4.4 millions de CHF (-10 %).

Plus d'informations sur l'évaluation à la valeur proche du marché au chapitre E «[Evaluation](#)».

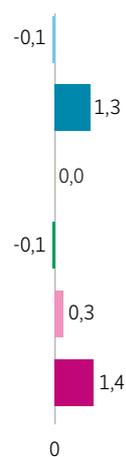
G.2 Capital cible

Composants du capital cible

Valeur au 1.1.2024



Variation par rapport à l'ex. préc. en MCHF



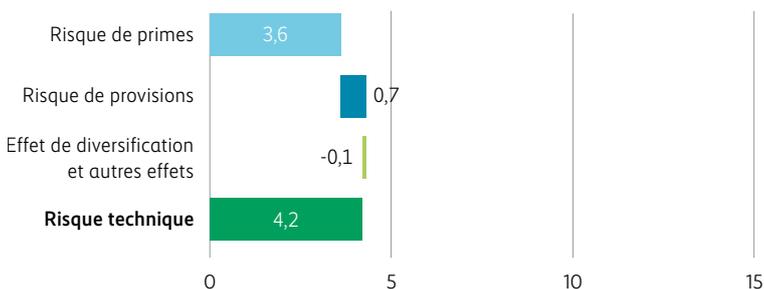
Au 1^{er} janvier 2024, le capital cible de SC, SwissCaution SA s'élevait à 0.3 million de CHF, présentant ainsi une augmentation de 1.4 million de CHF par rapport à l'exercice précédent. Les différentes composantes du capital cible ont évolué comme suit:

- Le risque technique de 4.2 millions de CHF a diminué de 0.1 million de CHF (-2%).
- Le risque de marché de 6.8 millions de CHF a connu une hausse de 1.3 million de CHF (+23%).
- Le risque de crédit reste stable à 6.3 millions de CHF.
- L'effet de diversification a connu une augmentation de 0.1 million de CHF (+2%) pour atteindre 3.5 millions de CHF, résultant de l'agrégation des distributions des risques technique, de marché et de crédit.
- Le poste lié aux autres effets sur le capital cible reste stable à 13.5 millions de CHF.

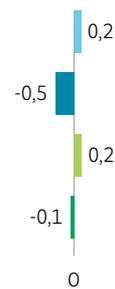
G.2.1 Risque technique

Composants du risque technique

Valeur au 1.1.2024



Variation par rapport à l'ex. préc. en MCHF



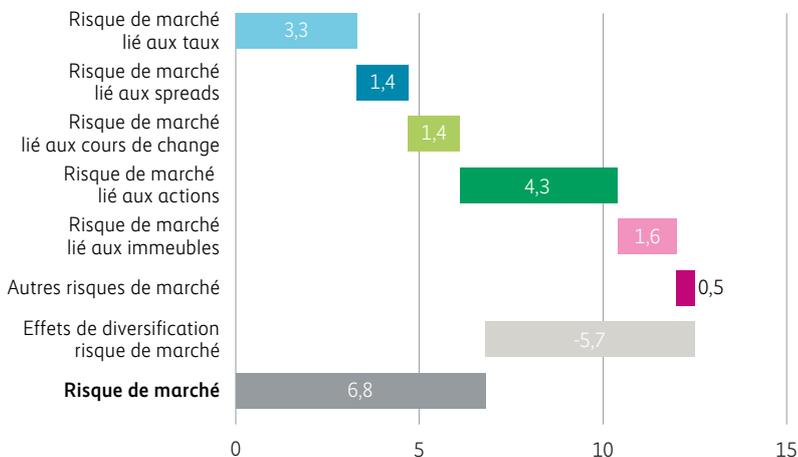
Le risque technique de SC, SwissCaution SA a diminué de 0.1 million de CHF (-2%) par rapport au SST précédent pour atteindre 4.2 millions de CHF:

- Le risque de primes de 3.6 millions de CHF a connu une hausse de 0.2 million de CHF (+5%) qui s'explique principalement par la croissance du portefeuille.
- Le risque de provisions de 0.7 million de CHF a diminué de 0.5 million de CHF (-42%), principalement en raison de la baisse des réserves.
- L'effet de diversification et les autres effets ont diminué de 0.2 million de CHF (-71%) pour s'établir à 0.1 million de CHF.

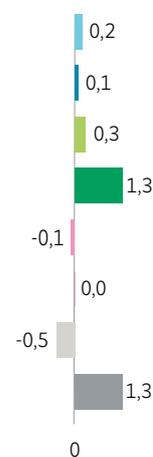
G.2.2 Risque de marché

Composants du risque de marché

Valeur au 1.1.2024



Variation par rapport à l'ex. préc. en MCHF



L'impact du risque de marché sur le capital cible s'élevait à 6.8 millions de CHF au 1^{er} janvier 2024, en augmentation de 1.3 million de CHF (+23%) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du risque de marché lié aux actions de 1.3 million de CHF (+45%) générée par des rachats, l'évolution favorable du marché et la suppression d'une couverture financière avec des options du vente.

G.2.3 Risque de crédit

Risque de crédit

en millions de CHF

	1.1.2024	1.1.2023
Risque de crédit	6.3	6.3

Le risque de crédit s'élève à 6.3 millions de CHF et reste stable par rapport à l'exercice précédent.

G.3 Quotient SST et excédent de couverture

Quotient SST

en %

	1.1.2024	1.1.2023
Quotient SST	18462%	NA

Le quotient SST est défini comme le rapport entre le capital porteur de risque et le capital cible. Comme le capital cible requis 1er janvier 2023 était négatif, le quotient SST perdait son interprétation habituelle de mesure de solvabilité. C'est pourquoi nous retenons le montant de l'excédent de couverture (capital porteur de risque moins capital cible) pour évaluer la solvabilité de la société.

L'excédent de couverture

en millions de CHF

	1.1.2024	1.1.2023
L'excédent de couverture	57.6	49.5

Au 1^{er} janvier 2024, le montant de l'excédent de couverture s'élevait à 57.6 millions de CHF. Ce montant résulte de la différence entre le capital porteur de risque de 57.9 millions de CHF et le capital cible de 0.3 million de CHF.

L'augmentation du montant de l'excédent couverture de 8.1 millions de CHF (+16%) par rapport au 1^{er} janvier 2023 s'explique principalement par l'augmentation du capital porteur de risque comme expliquée précédemment.

Nyon, le 25 avril 2024

SC, SwissCaution SA

Le Conseil d'administration

Annexe au rapport sur la situation financière 2023 de SC, Swisscaution SA

- 1 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale de SC, Swiss Caution SA, comptes
annuels 2023
- 2 Résultats de l'entreprise
- 3 Bilan proche du marché
- 4 Solvabilité

Rapport de l'organe de révision



SC, SwissCaution SA, Nyon

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale sur l'audit des

comptes annuels 2023



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de SC, SwissCaution SA, Nyon

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SC, SwissCaution SA (la société), comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



SC, SwissCaution SA, Nyon
Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence



SC, SwissCaution SA, Nyon
Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Felipe Vranken

Genève, le 11 mars 2024

Annexes :

- Comptes annuels constitués du compte de résultat, du bilan et annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Comptes annuels

Compte de résultat

en CHF	Annexe	2023		2022	
Primes brutes		58 419 077.35		57 035 896.95	
Variation des reports de primes		-356 311.00		-669 442.81	
Primes acquises pour propre compte		58 062 766.35		56 366 454.14	
Produits des recouvrements sur sinistres		12 185 291.08		13 572 710.12	
Total des produits de l'activité technique d'assurance		70 248 057.43	70 248 057.43	69 939 164.26	69 939 164.26
Charges des sinistres (montants payés bruts)		-18 556 606.65		-21 136 695.98	
Total des charges des sinistres pour propre compte		-18 556 606.65		-21 136 695.98	
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	1	-26 838 678.91		-24 317 073.41	
Total des charges de l'activité technique		-45 395 285.56	-45 395 285.56	-45 453 769.39	-45 453 769.39
Résultat technique			24 852 771.87		24 485 394.87
Produits des placements	2	1 716 555.54		1 589 340.79	
Charges financières et frais de gestion des placements	3	-1 103 239.46		-1 982 237.46	
Résultat des placements		613 316.08	613 316.08	-392 896.67	-392 896.67
Autres charges financières	3		-271 990.97		-253 627.54
Bénéfice avant impôts			25 194 096.98		23 838 870.66
Impôts directs			-3 407 433.27		-3 221 445.75
Bénéfice net de l'exercice			21 786 663.71		20 617 424.91

Bilan au 31.12.

en CHF	Annexe	2023	2022
Actifs			
Placements			
Titres à revenu fixe		43 552 438.53	39 268 541.23
Prêts		18 000 000.00	18 000 000.00
Actions		12 069 557.90	9 017 090.81
Autres placements	4	10 365 884.14	11 541 458.94
Liquidités		19 043 233.50	20 756 744.60
Immobilisations corporelles		148 861.05	281 352.80
Créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur)	5	13 642 138.19	16 702 684.00
Autres créances	6	714 775.08	630 354.58
Comptes de régularisation	7	859 931.22	726 239.40
Total des actifs		118 396 819.61	116 924 466.36
Passifs			
Provisions pour reports de primes		4 159 159.00	3 802 848.00
Provisions pour sinistres en cours		16 938 098.45	15 337 109.00
Total des provisions techniques		21 097 257.45	19 139 957.00
Dettes nées d'opérations d'assurance	8	16 933.75	13 580.00
Autres passifs	9	4 830 690.27	5 605 139.85
Comptes de régularisation	10	28 779 849.99	30 280 365.07
Total des provisions et dettes externes		33 627 474.01	35 899 084.92
Capital-actions		3 000 000.00	3 000 000.00
Réserves légales issues du bénéfice		1 500 000.00	1 500 000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice		59 172 088.15	57 385 424.44
- Bénéfice reporté		37 385 424.44	36 767 999.53
- Bénéfice de l'exercice		21 786 663.71	20 617 424.91
Total des fonds propres		63 672 088.15	61 885 424.44
Total des passifs		118 396 819.61	116 924 466.36

Annexe aux comptes annuels

Raison sociale et forme juridique

Le champ d'activité de SC, SwissCaution SA, société anonyme de droit Suisse, s'étend à fournir des prestations d'assurance, en particulier dans le domaine des garanties de loyers et toute activité y relative. Elle est détenue à 100 % par la société Mobilière Suisse Holding SA depuis le 12 octobre 2016.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code suisse des obligations et les principales dispositions légales relatives à la surveillance des assurances.

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels:

Titres à revenu fixe: évalués selon la méthode du coût amorti

Dépôts à terme: évalués à la valeur nominale sous déduction des correctifs de valeurs jugés nécessaires

Actions et autres investissements : Les actions et autres investissements sont portées au bilan au coût d'acquisition ou à la valeur de marché, selon le moins élevé des deux. Les autres investissements comprennent les produits de placement collectif et les matières premières.

Immobilisations corporelles et incorporelles : La durée d'amortissement est de 3 ans.

Créances nées d'opérations d'assurance : Les créances nées d'opérations d'assurance sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les créances jugées compromises font l'objet de provisions directement déduites à l'actif.

Autres actifs et autres passifs: Les autres actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Provisions techniques: Les provisions techniques ont été constituées conformément au plan d'exploitation agréé avec la FINMA et au règlement sur les provisions techniques.

1 Ventilation des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

en CHF	2023	2022
Total ventilation des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-26 838 678.91	-24 317 073.41
Charges de personnel	-13 959 975.78	-12 913 881.09
Prestations en matière de révision	-74 706.35	-136 503.50
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-147 343.50	-68 661.82
Autres charges d'exploitations	-12 656 653.28	-11 198 027.00

2 Revenus des placements

en CHF	2023	2022
Titres à revenu fixe	212 726.15	1 197.37
Prêts	49 000.00	49 000.00
Actions	976 444.57	1 186 331.92
Autres placements	426 437.06	330 144.69
Liquidités	51 947.76	22 666.81
Total des revenus des placements	1 716 555.54	1 589 340.79

Revenus des placements par catégorie d'investissement 2023

	Revenus	Revalorisations	Bénéfices réalisés	Total
Titres à revenu fixe	179 860.75	0.00	32 865.40	212 726.15
Prêts	49 000.00	0.00	0.00	49 000.00
Actions	257 546.79	407 354.45	311 543.33	976 444.57
Autres placements	238 562.41	99 135.31	88 739.34	426 437.06
Liquidités	33 651.77	0.00	18 295.99	51 947.76
Total	758 621.72	506 489.76	451 444.06	1 716 555.54
Placements collectifs	238 562.41	99 135.31	88 739.34	426 437.06
Placements alternatifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres placements	238 562.41	99 135.31	88 739.34	426 437.06

Revenus des placements par catégorie d'investissement 2022	Revenus	Revalorisations	Bénéfices réalisés	Total
Titres à revenu fixe	563.06	0.00	634.31	1 197.37
Prêts	49 000.00	0.00	0.00	49 000.00
Actions	226 460.90	111 257.41	848 613.61	1 186 331.92
Autres placements	251 656.45	10 119.36	68 368.88	330 144.69
Liquidités	956.77	0.00	21 710.04	22 666.81
Total	528 637.18	121 376.77	939 326.84	1 589 340.79
Placements collectifs	251 656.45	0.00	68 368.88	320 025.33
Placements alternatifs	0.00	10 119.36	0.00	10 119.36
Autres placements	251 656.45	10 119.36	68 368.88	330 144.69

3 Charges financières et frais de gestion des placements

en CHF

2023

2022

Charges par catégorie d'investissement

Titres à revenu fixe	-204 387.02	-83 916.42
Actions	-673 579.00	-1 181 294.66
Autres placements	-62 784.46	-532 517.74
Liquidités	-37 904.35	-29 105.56
Total charges par catégorie d'investissement	-978 654.83	-1 826 834.38
Autres charges et frais de gestion des placements		
Charges pour la gestion du capital	-135 446.07	-133 105.08
Impôts sur les revenus de l'épargne étrangère	10 989.14	-11 153.41
Charges d'intérêts Liquidités	-127.70	-11 144.59
Total charges financières et frais de gestion des placements	-1 103 239.46	-1 982 237.46

Charges financières des placements par catégorie d'investissement 2023	Amortissements des placements	Pertes réalisées	Total
Titres à revenu fixe	0.00	-204 387.02	-204 387.02
Actions	-302 871.67	-370 707.33	-673 579.00
Autres placements	-29 873.10	-32 911.36	-62 784.46
Liquidités	0.00	-37 904.35	-37 904.35
Total	-332 744.77	-645 910.06	-978 654.83
Placements collectifs	-29 873.10	-32 911.36	-62 784.46
Placements alternatifs	0.00	0.00	0.00
Autres placements	-29 873.10	-32 911.36	-62 784.46

Charges financières des placements par catégorie d'investissement 2022	Amortissements des placements	Pertes réalisées	Total
Titres à revenu fixe	0.00	-83 916.42	-83 916.42
Actions	-746 901.59	-434 393.07	-1 181 294.66
Autres placements	-497 867.66	-34 650.08	-532 517.74
Liquidités	0.00	-29 105.56	-29 105.56
Total	-1 244 769.25	-582 065.13	-1 826 834.38
Placements collectifs	-497 867.66	-34 650.08	-532 517.74
Placements alternatifs	0.00	0.00	0.00
Autres placements	-497 867.66	-34 650.08	-532 517.74

4 Autres placements

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Total autres placements	10 365 884.14	11 541 458.94
Placements collectifs	9 024 520.89	10 200 095.69
Placements alternatifs	1 341 363.25	1 341 363.25

5 Créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur)

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Total créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur)	13 642 138.19	16 702 684.00
Créances sur les preneurs d'assurance	13 642 138.19	16 702 684.00

6 Autres créances

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Autres créances	714 775.08	630 354.58
Créances envers les sociétés du groupe Mobilière	165 318.02	22 680.28
Mobilière Suisse Asset Management SA	23 544.61	22 680.28
Mobilière Suisse Société Coopérative	141 773.41	0.00
Autres actifs envers des tiers	549 457.06	607 674.30

7 Comptes de régularisation (actif)

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Comptes de régularisation (actif)	859 931.22	726 239.40
Intérêts à recevoir	258 630.02	109 651.64
Loyer	17 558.35	45 351.45
Autre frais d'administration, frais maintenance	2 052.40	1 835.20
Frais informatiques payés d'avance	103 803.46	150 156.07
Assurances	14 263.90	18 148.60
Assurances charges sociales	238 584.65	238 584.65
Frais recherche personnel et formation personnel	23 275.29	24 829.29
Frais de recouvrement	62 971.66	0.00
Frais Marketing	138 791.49	137 682.50

8 Dettes nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Total dettes nées d'opérations d'assurance	16 933.75	13 580.00
Dettes envers les entreprises d'assurance	16 933.75	13 580.00

9 Autres passifs

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Autres passifs	4 830 690.27	5 605 139.85
Dettes envers les sociétés du groupe Mobilière	195 026.16	210 848.24
Mobilière Suisse Holding SA (Maison-mère)	40 947.02	59 087.27
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	84 068.68	94 371.14
Mobilière Suisse Société Coopérative	0.00	9 449.88
Mobilière Suisse Assurance sur la Vie SA	69 322.16	47 939.95
Protekta Protection juridique SA	688.30	0.00
Autres passifs envers des tiers	4 635 664.11	5 394 291.61

10 Comptes de régularisation (passif)

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Comptes de régularisation (passif)	28 779 849.99	30 280 365.07
Primes payées d'avance	27 683 803.48	29 661 158.61
Frais recouvrement	43 740.70	9 423.75
Frais téléphone	15 000.00	15 000.00
Frais envois	100 000.00	45 000.00
Honoraires (fiduciaire et avocat)	74 048.50	91 269.50
Frais marketing	136 448.15	20 000.00
Frais personnel	66 831.71	65 769.17
Prime forfaitaire CE non émis	328 831.43	353 131.91
Rattrapage TVA 2018-2022	254 114.24	0.00
Autres positions de régularisation (passif)	77 031.78	19 612.13

Tableau de variation des fonds propres

	Capital- actions	Réserves légales issues du bénéfice	Bénéfice au bilan	Total
en CHF				
Etat au 31.12.2021	3 000 000.00	1 500 000.00	61 767 999.53	66 267 999.53
Dividende distribué			-25 000 000.00	-25 000 000.00
Bénéfice net de l'exercice			20 617 424.91	20 617 424.91
Etat au 31.12.2022	3 000 000.00	1 500 000.00	57 385 424.44	61 885 424.44
Dividende distribué			-20 000 000.00	-20 000 000.00
Bénéfice net de l'exercice			21 786 663.71	21 786 663.71
Etat au 31.12.2023	3 000 000.00	1 500 000.00	59 172 088.15	63 672 088.15

Autres mentions

Nombre de collaborateurs

SC, Swisscaution SA a employé moins de 250 collaborateurs pendant l'année sous revue.

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe TVA du Groupe Mobilière et répond à ce titre solidairement des dettes du groupe TVA envers l'administration fiscale.

Information complémentaire

en CHF

	2023	2022
Montant de l'encours des garanties de loyer	1 101 000 702.00	1 041 828 208.00

	31.12.2023	31.12.2022
Contrats de location à long terme/contrats de leasing		
Jusqu'en 2024 (2022: Jusq'en 2023)	0.00	99 050.00
Échéance après 2026 (2022: Échéance après 2023)	458 337.75	218 544.55
Total contrats de location à long terme non résiliables	458 337.75	317 594.55

Fortune liée

En raison de la particularité des affaires, en vertu de l'art. 17 LSA, les entreprises d'assurance doivent constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations découlant des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Le débit de la fortune liée est calculé à partir des provisions techniques et d'un supplément adéquat (art. 18 LSA). Les biens affectés à la fortune liée doivent correspondre au minimum audit débit et servent à garantir les obligations.

Utilisation du bénéfice

en CHF

2023

2022

Bénéfice reporté	37 385 424.44	36 767 999.53
Bénéfice de l'exercice	21 786 663.71	20 617 424.91
Réserves facultatives issues du bénéfice	59 172 088.15	57 385 424.44

Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan

Dividende à distribuer	20 000 000.00	20 000 000.00
Report à nouveau	39 172 088.15	37 385 424.44

Résultats de l'entreprise

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

Total

en millions de CHF

	2023	2022
1 Primes brutes	58.4	57.0
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	58.4	57.0
4 Variations des reports de primes	-0.4	-0.7
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.0	0.0
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	58.1	56.4
7 Autres produits de l'activité d'assurance	12.2	13.6
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	70.2	69.9
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-17.0	-18.3
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	0.0
11 Variations des provisions techniques	-1.6	-2.8
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0.0	0.0
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-18.6	-21.1
15 Frais d'acquisition et de gestion	-26.8	-24.3
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-26.8	-24.3
18 Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-45.4	-45.5
20 Produits des placements	1.7	1.6
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-1.1	-2.0
22 Résultat des placements (20 + 21)	0.6	-0.4
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0
24 Autres produits financiers	0.0	0.0
25 Autres charges financières	-0.3	-0.3
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	25.2	23.8
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0
28 Autres produits	0.0	0.0
29 Autres charges	0.0	0.0
30 Produits / charges extraordinaires	0.0	0.0
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	25.2	23.8
32 Impôts directs	-3.4	-3.2
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	21.8	20.6

Bilan SST

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

en millions de CHF		31.12.2023	Adaptations ex. préc.	31.12.2022
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	0.0		0.0
	Participations	0.0		0.0
	Titres à revenu fixe	42.6		36.6
	Prêts	17.4		16.9
	Hypothèques	0.0		0.0
	Actions	13.4		9.6
	Autres placements	10.8		11.8
	Placements collectifs de capitaux	9.4		10.5
	Placements alternatifs de capitaux	1.4		1.4
	Produits structurés	0.0		0.0
	Autres placements de capitaux	0.0		0.0
	Total des placements	84.2		74.9
	Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	
Créances sur instruments financiers dérivés		0.2		0.1
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		0.0		0.0
Liquidités		19.0		20.8
Part des réassureurs dans les provisions techniques		0.0		0.0
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		0.0		0.0
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		0.0		0.0
Assurance directe : assurance dommages		0.0		0.0
Assurance directe : assurance-maladie		0.0		0.0
Réassurance active : assurance dommages		0.0		0.0
Réassurance active : assurance-maladie		0.0		0.0
Assurance directe : autres affaires		0.0		0.0
Réassurance active : autres affaires		0.0		0.0
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations		0.0		0.0
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations		0.0		0.0
Immobilisations corporelles		0.1		0.3
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		0.0		0.0
Immobilisations incorporelles		0.0		0.0
Créances nées d'opérations d'assurance		13.3		15.7
Autres créances		0.5		0.6
Autres actifs		0.0		0.0
Capital non encore libéré		0.0		0.0
Comptes de régularisation		0.9		0.7
Total des autres actifs	33.9		38.2	
Total de la valeur des actifs conforme au marché	118.2		113.1	

en millions de CHF		31.12.2023	Adaptations ex. préc.	31.12.2022
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	4.6		6.7
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.0		0.0
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.0		0.0
	Assurance directe : assurance dommages	4.6		6.7
	Assurance directe : assurance-maladie	0.0		0.0
	Réassurance active : assurance dommages	0.0		0.0
	Réassurance active : assurance-maladie	0.0		0.0
	Assurance directe : autres affaires	0.0		0.0
	Réassurance active : autres affaires	0.0		0.0
		Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	0.0		0.0
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations	0.0		0.0
	Montant minimum	2.3	2.3	
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	0.1		0.1
	Dettes liées à des instruments de taux	0.0		0.0
	Dettes sur instruments financiers dérivés	0.0		0.0
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	0.0		0.0
	Dettes nées d'opérations d'assurance	0.1		1.3
	Autres passifs	2.0		2.0
	Comptes de régularisation	31.1		32.3
	Dettes subordonnées	0.0		0.0
Total de la valeur des engagements conforme au marché		40.3	2.3	42.4
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché		77.9	-2.3	70.8

Solvabilité

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

Calcul du capital porteur de risque en millions de CHF	1.1.2024	Adaptations ex. préc.	1.1.2023
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	77.9	-2.3	70.8
Déductions	-20.0		-20.0
Instruments de capital amortisseurs de risque du tier 1 imputés au capital de base	0.0		0.0
Capital de base	57.9	-2.3	50.8
Capital complémentaire	0.0		0.0
Capital porteur de risque	57.9	-2.3	50.8

Calcul du capital cible en millions de CHF	1.1.2024	Adaptations ex. préc.	1.1.2023
Risque technique	4.2		4.3
Risque de marché	6.8		5.5
Risque de crédit	6.3		6.3
Effets de diversification	-3.5		-3.4
Autres effets sur le capital cible	-13.5	-2.3	-11.5
Capital cible	0.3	-2.3	1.2

Quotient SST en %	1.1.2024	1.1.2023
Capital porteur de risque divisée par Capital cible	18462%	NA

Excédent de couverture en millions de CHF	1.1.2024	Adaptations ex. préc.	1.1.2023
Capital porteur de risque moins Capital cible	57.6		49.5